

Comité local de l'habitat du 2 octobre 2015

CADAM – Salle de conférences Estérel

Ordre du jour prévisionnel

- 13h45 Accueil des participants
- 14H00 Introduction de **M. le Préfet des Alpes-Maritimes**

PLAN D' ACTIONS RELATIF AU SUIVI DE LA LOI SRU

- orientations du plan d'actions et propositions d'évolutions législatives
- une logique d'accompagnement : les contrats de mixité sociale
- un dispositif lié à la carence : lien entre le déploiement de l'outil SYPLO et la mobilisation du contingent communal des communes carencées
- le développement de l'offre : l'acquisition améliorée par la délégation du droit de préemption urbain aux bailleurs sociaux ; l'évolution des méthodes de programmation du logement social ; les perspectives de production 2015.

POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT

- contrats de ville et exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties
- réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux, article 97 de la loi ALUR
- point d'étape de la reconstitution du contingent préfectoral
- signature de la charte de prévention des expulsions locatives avec les partenaires.

Un dossier relatif aux évolutions législatives des derniers mois en matière de logement sera remis en séance.